



# Le moulin à la parole



Juin 2019 - N°13

## Des nouvelles du moulin

Devant la nécessité de nous mettre en conformité avec la loi sur l'eau, nous avons été contraints de faire avancer le dossier de reconnaissance du droit de fondé en titre .

Après de longues recherches effectuées auprès des archives départementales, du compoix de Genestelle et d'autres sources par nos amis généalogistes et membres de l'association, Jacquie et René Gaillard, les preuves de l'existence du moulin avant la nuit du 4 août 1789 ont été trouvées et agréées verbalement par la DDT. C'était un préalable incontournable pour la suite et nous remercions très chaleureusement Jacquie et René. OUF !!

Le géomètre sollicité pour effectuer le travail nécessaire au dossier, Mr Barré du cabinet Géo-Siapp d'Aubenas est intervenu en mars après une visite sur le terrain avec le technicien de la DDT pour établir les relevés topo des deux prises d'eau, de la béalière, de l'étang et du point de restitution de l'eau à la rivière. Nous le remercions pour sa célérité.

Restera à faire la description et la réalisation des aménagements nécessaires au respect du débit réservé sur la rivière du Mazel et le ruisseau.

A terme la DDT proposera au préfet un arrêté reconnaissant le droit de fondé en titre au moulin. Ce droit ne règle en rien le prélèvement d'eau en période d'étiage où le débit de la rivière est inférieur au débit réservé.

Par ailleurs le déblaiement de l'ancienne chambre d'eau qui contenait les roues horizontales est bien avancé et devrait se terminer cet été.

## A.G. de l'association

**Dimanche 19 mai 2019**

**10h : assemblée générale de l'association**

ouverte à tous

(ATTENTION: cette année encore l'AG se déroulera au moulin).

Si vous ne pouvez y assister, pensez à renouveler votre adhésion par courrier (voir bulletin joint).

L'association a d'autant plus de poids qu'elle a d'adhérents mais elle a aussi besoin de membres actifs pour de multiples tâches; n'hésitez pas à rejoindre le conseil d'administration.

**12h30 : repas à l'auberge de Bise**

**Réservation obligatoire auprès de JC Duchamp**

06 83 34 69 96 ou [duchamp.jc@wanadoo.fr](mailto:duchamp.jc@wanadoo.fr)

**En 2018 le moulin a accueilli 402 visiteurs:  
( 308 adultes et 94 enfants)**

## Journées européennes des moulins les 18 et 19 mai

Le moulin de Raoul ouvre ses portes aux visiteurs à 15h30 le samedi et le dimanche

**Modification des horaires de visite l'été :**

du 10 juillet au 20 août Visite guidée

le mercredi à 16h30 et le jeudi à 10h30 et 16h30

Possibilités de visites sur RV toute l'année

Plus d'informations sur le site

<http://moulindeRaoul.jimdo.com>

**L'association, « Autour du moulin de Raoul »** ouverte à tous, en lien avec le propriétaire (parent de la famille de Raoul), le voisinage, les collectivités territoriales, les associations patrimoniales et autres..., s'efforcera par un fonctionnement convivial de :

- ▶ Conserver la mémoire de Raoul
- ▶ Rechercher et faire connaître l'histoire du moulin
- ▶ Restaurer et faire fonctionner la machinerie du moulin, en vue de petites productions ( farine de châtaignes)
- ▶ Rénover les bâtiments et aménager l'environnement dans le respect du patrimoine architectural et paysager
- ▶ Assurer l'ouverture du moulin au public et y promouvoir des activités de loisir, culturelles, pédagogiques et touristiques.

## DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION MOULINS ET CANAUX 07-26

L'association des Moulins et Canaux 07-26 poursuit sa progression ; elle a tenu son assemblée générale le 23 février dernier, une cinquantaine de personnes y a participé, représentant une bonne douzaine d'associations, collectifs de défense des digues et propriétaires de moulins. Nos inquiétudes sur le sort du patrimoine hydraulique en conséquence de l'application de la loi sur l'eau ont été au cœur des débats.

Après avoir rencontré des élus locaux, des parlementaires dont certains ont posé une question écrite au gouvernement, nous avons enfin pu rencontrer Madame le Préfet. Elle est favorable à notre participation à la Commission Locale de l'Eau du Sage Ardèche mais il faudra attendre son renouvellement en ...2022 ou peut-être avant si son Président est d'accord.

Madame Landais, responsable du service de l'eau à la DDT a répondu à nos inquiétudes plus techniques, notamment l'alimentation de nos moulins en période estivale.

Vous trouverez le compte-rendu exhaustif de cette rencontre sur le site de notre association : [Patrimoine Moulins et Canaux 07-26](#).

JC Duchamp Président de l' AMEC 07-26

### INEDIT..... Victor a photographié le moulin vu du ciel!



<http://www.fdmf.fr/>



Le moulin de Raoul est affilié à la Fédération nationale Des Moulins de France (FDMF) qui a tenu son assemblée générale le 3 mai 2019 à Vogüe en Ardèche méridionale .

Dans le cadre de cette A.G. une centaine de « meuniers » de toute la France ont pu visiter notre moulin



### Si vous êtes enseignant.e de primaire, animateur.trice de centre de loisirs ....

Un livret pédagogique vous permet de préparer votre visite et la classe (ou le groupe) reçoit un livret-jeu (5-7 ans) Les différents éléments de la visite sont reliés aux programmes scolaires de l'éducation nationale.

3 domaines d'exploitation possible:

Les céréales— L'eau—Les moulins

Nous contacter